

Reconquérir une friche potentiellement polluée

Inter (7h) Code ENV17

Les + de cette formation

Dérouler un cas concret de projet de reconversion d'une friche potentiellement polluée pour une meilleure conception du projet de réaménagement : de la caractérisation d'une pollution à sa réhabilitation. Cette formation s'appuie sur les retours d'expérience du BRGM et des orientations méthodologiques pour une mise en œuvre. Mise en application à travers un cas pratique.

Tarif : 750 € HT

Durée : 7h

Pour qui ?

Tous les acteurs du territoire impliqués dans la gestion d'un foncier potentiellement pollué ou pollué Décideurs, responsables, agents techniques au sein des collectivités, donneurs d'ordre publics et privés, aménageurs, urbanistes.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.
Nous contacter handicap@brgm.fr.

Pré requis

Aucun

Objectifs de formation

Etablir une meilleure conception de projet de réaménagement.
Anticiper les contraintes à partir du diagnostic de pollutions et des risquesassociés et la problématique de la gestion des terres excavées polluées.
Appréhender le cadre juridique des friches polluées, sa mise en oeuvre, ainsi que les responsabilités engagées.

Programme détaillé

Contexte national de lutte contre l'artificialisation des sols

• Quels sont réellement les enjeux ?
• Quelle connaissance du gisement des friches ?
• Quelles connaissances de la pollution associées ?

Contexte réglementaire : quels acteurs impliqués et quelles responsabilités

• Principes essentiels du cadre réglementaire applicable à la reconversion des friches polluées et sols pollués.
• Retour d'expérience sur la mise en oeuvre des avancées réglementaires de la loi ALUR (dispositions et responsabilités juridiques relatives aux et sites et sols pollués ; Secteurs d'information sur les Sols (SIS) ; modalités de réaménagement par un tiers demandeur).

Le projet de réaménagement de la friche polluées

• Méthodologie nationale de gestion des SSP appliquées aux friches polluées
• Opportunités de valorisation des terres excavées issues d'une friche polluée.
• Les outils nationaux en appui aux décideurs/aménageurs/ etc., encourageant une reconversion durable des friches (bases de données et méthodologies numériques).

Moyens pédagogiques

Exposés illustrés.
Echanges et retours d'expérience.

Modalités d'évaluation
Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation.
A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

Responsable pédagogique

Elsa LIMASSET, ingénieure expert Environnement au BRGM.

Prochaine(s) session(s)